

## Déclaration CHSCT 71

6 décembre 2022

Madame la Directrice Académique,

Nous sommes aujourd'hui présents pour le premier CHSCT départemental de l'année 2022/2023.

Cette date n'est pas anecdotique pour nous. Elle fait suite à un report de la date initialement prévue. Nous avons été prévenus tardivement et sans explications de l'impossibilité de tenir le CHST le 14 octobre.

Cette date du 6 décembre est très tardive. Le premier trimestre est écoulé et plus de 50 signalements sont à traiter. Des réponses ont pu être apportées par vos services mais nous, représentants des personnels, n'avons pas de retour sur ce qui a été fait. Cela ne nous permet pas de répondre aux personnels qui nous sollicitent lorsqu'ils ont le sentiment que leur situation n'a pas été traitée.

Cette date est également très importante pour nous, membres des différentes organisations syndicales. Vous n'êtes pas sans savoir que les élections professionnelles sont en cours jusqu'au 8 décembre. Cette période est cruciale pour la représentativité des personnels et nous aurions pu toutes et tous être mobilisé.e.s ce jour sur des missions liées à ces élections.

Nous avons finalement choisi de siéger aujourd'hui pour permettre que les observations du RSST soient étudiées. Nous souhaitons que les questions santé et sécurité au travail soient au cœur de vos préoccupations comme elles sont au cœur des nôtres.

